

## **INFORMATIONS POST AGO**

### **SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT**

**« STEQ »**

Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I LA CHARGUIA I – TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 avril 2015, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers consolidés de la Société arrêtés au 31 Décembre 2013.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet NEJI FETHI et le cabinet United Experts in Management & Auditing « UEMA » en qualité de Co-Commissaires aux comptes pour la certification des comptes Consolidés de la société et ce pour une durée de trois (3) ans s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.*